

Syndicat CGT-ASF Biarritz

A Monsieur Jean Marie Roqueplo Directeur Régional SAP 2 allée des Baroilhet 64200 BIARRITZ

Objet : Préavis de grève pour du 8 au 10 décembre 2014

Anglet, le 27 novembre 2014

Monsieur.

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF-Biarritz prévoit un mouvement de grève qui débutera le lundi 8 décembre à 20h et se terminera le mercredi 10 décembre 2014 à 6h du matin. Cette action collective concerne tous les salariés de la Direction Régionale Sud Atlantiques Pyrénées.

Les revendications des salariés sont les suivantes :

- Arrêt de la répression et des pressions faites sur les salariés de toutes catégories et de tous services : viabilité, sécurité, administratif, technique, péage...
- Réintégration des quatre ouvriers viabilité et atelier de St-Gaudens injustement licenciés sur d'une simple présomption de harcèlement sexuel et dont l'audience prud'homale se tiendra le 9 décembre à 14h à Bayonne,
- Embauches de personnels dans les équipes viabilité pour rétablir des conditions de travail et de sécurité optimales,
- Remplacements systématiques, par des embauches internes ou externes, en CDI, des salariés dans les postes de travail laissés libres, que cela soit à l'occasion de départs naturels ou autres : licenciements, ruptures conventionnelles, démissions...
- Arrêt des réorganisations des services, dont celles du péage où les remaniements successifs conduisent à une désorganisation et à des restrictions des droits conventionnels,
- Respect des tâches et des responsabilités de chacun au regard de leurs statuts,
- Suppression des restrictions telles que celles imposées pour la pose et la programmation des congés payés 2015,
- Embauche d'au minimum 10 saisonniers par barrière durant tout l'été 2015,

reces ou mais posses de Millholl,

- Programmation sur le planning annuel d'au moins 1 week-end de repos sur 4 pour la période du 15 juin au 15 septembre 2015,
- Prise en compte effective de toutes les causes de risques psychosociaux pour remédier aux cas de souffrance au travail, qu'ils soient portés à la connaissance de la direction par les salariés ou par leurs représentants.

La grève débutera le lundi 8 décembre à 20h et se terminera le mercredi 10 décembre 2014 à 6h du matin

Pour la CGT-ASF-Biarritz,

Karine Bernos